

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA

A LA SALLE DES FÊTES

SAMEDI 23 MAI 2020 18 HEURES

ORDRE DU JOUR :

- Installation du Conseil Municipal
- Election du Maire
- Election des Adjoints
- Délégations du conseil municipal au Maire
- Délégations du Maire aux Adjoints

Cette séance sera publique, mais au regard du respect des mesures de sécurité sanitaire le nombre de personnes présentes dans la salle sera limité à 26.